

Vallon-Neuves

Convocation à l'Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Vallon sont convoqués en Assemblée communale ordinaire le

Mardi 26 mai 2026 à 20h00, à « La Chaumière »

Tractanda :

1. Salutations et présentation du nouveau Conseil communal.
2. Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 16 décembre 2025 (il ne sera pas lu étant disponible sur le site internet et auprès de l'administration)
3. Comptes 2025 (les comptes ne seront pas lus entièrement étant disponibles sur le site internet de la Commune et auprès de l'administration communale)
 - 3.1 Comptes de fonctionnement
 - 3.2 Comptes des investissements + Bilan
 - 3.3 Rapport de la Commission financière
 - 3.4 Approbation
4. Nomination des membres des commissions pour la législature 2026-2031
 - 4.1 Nomination des membres de la Commission financière
 - 4.1.1 Proposition de candidats
 - 4.1.2 Vote
 - 4.2 Nomination des membres de la Commission d'aménagement du territoire et de l'énergie
 - 4.2.1 Proposition de candidats
 - 4.2.2 Vote
 - 4.3 Nomination des membres de la Commission de naturalisation
 - 4.3.1 Proposition de candidats
 - 4.3.2 Vote
5. Mode de convocation des assemblées communales pour la législature 2026-2031
 - 5.1 Proposition du mode de convocation « circulaire tous ménages »
 - 5.2 Approbation
6. Révision du règlement communal concernant la mise à disposition et le subventionnement des places d'accueil extrascolaire et extrafamilial de jour (il ne sera pas lu étant disponible sur le site internet et auprès de l'administration)
 - 6.1 Présentation
 - 6.2 Rapport de la commission financière
 - 6.3 Approbation
7. Révision du règlement communal concernant l'accueil extrascolaire (AES) (il ne sera pas lu étant disponible sur le site internet et auprès de l'administration)
 - 7.1 Présentation
 - 7.2 Approbation
8. Divers
 - 8.1 Communications du Conseil communal
 - 8.2 Réponses aux questions de l'Assemblée communale précédente
 - 8.3 Parole aux citoyens

Contact

Téléphone : 026 667 20 27
 Secrétariat : commune@vallon.ch
 Finances : caisse@vallon.ch

Heures d'ouverture

Lundi : 16 h 00 - 18 h 00
 Mercredi : 08 h 00 - 11 h 00
 Jeudi : 16 h 00 - 18 h 00

Adresse postale

Administration communale
 Route de la Vannaz 19
 1565 Vallon

Infos guichet

La Secrétaire communale sera en vacances du **22 juin au 3 juillet 2026**.

Durant cette période, le guichet communal sera fermé les lundis et mercredis. Il sera ouvert uniquement les jeudis de 16h00 à 18h00 et seuls l'achat des vignettes poubelles et des renseignements simples seront possibles.

Les vignettes poubelles sont en vente au Garage de Carignan.

Nous vous remercions de votre compréhension.



Le Conseil communal

Commission de naturalisation 1 poste à pourvoir

Afin de compléter la Commission de naturalisation pour la nouvelle législature, le Conseil communal est à la recherche d'un nouveau membre.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de l'administration communale.

En cas d'intérêt, nous vous remercions de nous le faire savoir par téléphone au 026/667.20.27 ou par courriel à commune@vallon.ch.



Le Conseil communal

Résultat des comptes 2025

Pour information, un message du Conseil communal, détaillant les écarts significatifs des comptes, est disponible auprès de l'administration communale et sur le site internet, conjointement aux documents complets.

COMPTE DE FONCTIONNEMENT				
	DEPENSES		RECETTES	
	2025	Budget	2025	Budget
Administration générale	476 180,73	468 025,50	68 748,77	66 940,00
Ordre et sécurité public	59 828,64	51 550,95	23 884,80	22 005,00
Enseignement et formation	661 641,49	681 180,45	2 245,40	1 000,00
Culte, culture et loisirs	8 778,55	9 116,90	0,00	0,00
Santé	251 428,25	248 642,45	1 925,95	1 500,00
Affaires sociales	291 490,00	309 647,35	773,80	800,00
Transports et communications	120 248,85	122 985,00	2 572,70	1 900,00
Protection - aménagement de l'environnement	284 970,79	291 370,65	237 440,89	226 868,45
Economie	7 156,05	6 500,00	19 382,87	12 000,00
Finances et impôts	31 276,43	42 020,00	1 905 202,54	1 663 934,00
Prélèvement sur la réserve de retraitement PA	0,00	0,00	187 521,08	187 521,10
	2 192 999,78	2 231 039,25	2 449 698,80	2 184 468,55
BENEFICE DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT	256 699,02	(bénéfice)	(perte)	46 570,70
TOTAUX	2 449 698,80	2 231 039,25	2 449 698,80	2 231 039,25
COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
	DEPENSES		RECETTES	
	2025	Budget	2025	Budget
Administration	3 811,60	65 000,00	0,00	0,00
Enseignement et formation	0,00	0,00	0,00	0,00
Transports et communications	31 722,25	35 000,00	0,00	0,00
Protection - aménagement de l'environnement	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	35 533,85	100 000,00	0,00	0,00
Report au bilan des investissements	0,00	0,00	35 533,85	0,00
TOTAUX	35 533,85	100 000,00	35 533,85	0,00
BILAN		31.12.2025	31.12.2024	
ACTIF				
<i>Patrimoine financier</i>				
Disponibilités		427 584,19	433 986,62	
Créances		766 850,62	689 155,35	
Actifs de régularisation		160 717,55	150 580,85	
Placements financiers à court terme		6 581,53	6 566,24	
Immobilisations corporelles du Patrimoine financier		370 000,00	370 000,00	
<i>Patrimoine administratif</i>				
Immobilisations corporelles du Patrimoine administratif		3 257 526,46	3 412 921,41	
Immobilisations incorporelles du patrimoine administratif		12 450,30	13 369,70	
Participations		96 200,00	96 200,00	
TOTAL DE L'ACTIF		5 097 910,65	5 172 780,17	
PASSIF				
<i>Capitaux de tiers</i>				
Engagements courants		1 928,20	7 886,30	
Passifs de régularisation		120 230,60	232 389,80	
Emprunts		899 425,00	902 725,00	
Subventions d'investissements		555 693,68	591 973,76	
<i>Capitaux propres</i>				
Financements spéciaux		390 362,99	376 713,07	
Réserve liée au retraitement du patrimoine administratif		1 125 126,49	1 312 647,57	
Résultat annuel		256 699,02	172 609,89	
Résultat cumulés des années précédentes		1 748 444,67	1 575 834,78	
TOTAL DU PASSIF		5 097 910,65	5 172 780,17	

AGMV - Rappel

L'AGMV (Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de Grandcour, Missy, Vallon) souhaite rappeler que certains déchets ne doivent en aucun cas être éliminés via les toilettes.

- Nourriture
- Couches-culottes
- Fil dentaire
- Cotons-tiges, rondelles cosmétiques et lingettes humides
- Tampons et serviettes hygiéniques
- Litière pour chat
- Préservatifs et autres ...



Les huiles doivent impérativement être apportées à la déchetterie.

En effet, ces objets peuvent provoquer des obstructions dans les canalisations d'eaux usées et occasionner des dysfonctionnements, voire des dommages, aux installations de la station d'épuration. Ces situations entraînent des interventions techniques ainsi que des coûts supplémentaires pour la collectivité.

Nous invitons dès lors chacun à veiller à éliminer ces déchets dans les filières appropriées, afin de contribuer au bon fonctionnement des infrastructures et à la préservation de l'environnement.

IMUD - les infirmières et les infirmiers mobiles urgences-domicile

Les infirmières et les infirmiers mobiles urgences-domicile (IMUD) constituent l'un des maillons clés du système de fonctionnement des soins à domicile de la Broye vaudoise et fribourgeoise. Leur mission : évaluer les problématiques de santé aiguës des personnes vulnérables ayant besoin d'une prise en charge urgente afin d'éviter une consultation aux urgences et maintenir la population sur son lieu de vie.

L'équipe IMUD a débuté son activité en février 2016. Depuis novembre 2019, elle assure un service 24H/24, 7J/7. Développée à la suite d'un partenariat entre les CMS de la Broye - ABSMAD (Association broyarde pour la promotion de la santé et le maintien à domicile), le SASDB (Service d'Aide et de Soins à Domicile du district de la Broye), l'HIB (Hôpital intercantonal de la Broye) et l'AMeHB (Association des médecins extrahospitaliers de la Broye), son activité s'inscrit aujourd'hui dans un mandat du RSNB (Réseau Santé Nord Broye), qui a pour mission de coordonner l'IMUD et la garde médicale dans la région Nord Broye.

L'IMUD reste déployée dans la Broye intercantonale par les CMS de la Broye- ABSMAD et fait partie du dispositif cantonal des urgences communautaires (DisCUC). Basée aux urgences de l'HIB à Payerne, elle collabore étroitement avec l'équipe des urgences pour évaluer le retour à domicile des personnes ne nécessitant pas une hospitalisation. Son expertise en lien avec l'approche des personnes âgées et le maintien à domicile est très précieux.

L'équipe IMUD intervient suite à la demande de la / du médecin traitant, de la / du médecin de garde ou via le mandat de la Centrale des médecins de garde (CTMG). Elle répond aux besoins de la population de la Broye vaudoise et fribourgeoise, indépendamment du fait que celle-ci soit cliente d'un centre de soins à domicile. La priorité des demandes reste avant tout pour les personnes vulnérables et à mobilité réduite.

Cadre de leur intervention et marche à suivre pour les contacter

Le processus de la démarche est le suivant : la personne sollicitant une prise en charge urgente contacte sa / son médecin traitant ou la Centrale des médecins de garde. En fonction de la situation, des conseils permettant de régler la situation peuvent être donnés ou l'IMUD peut se déplacer chez la personne nécessitant une évaluation ou des soins.

Les prestations de soins effectuées par l'IMUD sont prises en charge par l'assurance maladie de base (LAMAL).



Tir en campagne Vallon 2026 Concours de décoration

Le Tir en campagne pour le district de la Broye aura lieu à Vallon les **23, 28, 29, 30 et 31 mai 2026**. La place de fête se situera à proximité immédiate de La Chaumière, et verra défiler plus de 1'200 tireurs et de nombreux autres visiteurs dans notre village.

Pour les accueillir dignement et rendre la fête encore plus belle, les habitant-e-s du village sont invité-e-s à **décorer leurs maisons** sur le thème des Romains et/ou du Tir.

Les trois plus belles décorations seront récompensées par le jury le dimanche 31 mai 2026 (1er prix en nature d'une valeur de Fr. 300.--).

Inscription et informations : info@tcbroye2026.ch.

Le comité vous remercie chaleureusement pour votre soutien !



Tenue en laisse des chiens

Pour rappel, les propriétaires de chien peuvent obtenir gratuitement des sachets pour ramasser les excréments auprès du bureau communal.

Nous vous rappelons également que :

« C'est l'heure de la période de mises bas des mammifères et des nichées d'oiseaux en forêt. Les petits sont bien cachés mais dépourvus de moyens de défense efficaces et les chiens peuvent facilement s'en prendre à eux. Afin d'éviter des cas de prédation et de dérangement, le Service des forêts et de la nature rappelle aux détenteurs de chiens que leur animal doit être tenu en laisse en forêt du 1er avril au 15 juillet ».

- Les chiens **doivent être tenus en laisse en forêt du 1er avril au 15 juillet 2026**. Toute infraction pourra faire l'objet d'une dénonciation.
- Selon l'article 7 du règlement sur la détention et l'imposition des chiens, il est obligatoire de tenir son chien en laisse dans la cours d'école, la place de jeux, les quartiers d'habitation ainsi que la place de parc de l'église.

Le Conseil communal



Vallon est sur iBroye

Plus besoin de rechercher l'information, laissez-là venir à vous.



Télécharger dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play



Tir en campagne Vallon - Bénévoles

Venez vivre l'ambiance unique du Tir en campagne 2026 en tant que bénévole et participez ainsi à la vie de votre village !

Que vous soyez un tireur acharné, un as de la logistique, une pro de l'accueil ou simplement une personne volontaire et prête à donner de votre temps, nous avons une place pour vous !

Envie de faire partie de l'aventure ? Pour voir les plages-horaires et les secteurs disponibles, et s'inscrire, c'est facile, via ce QR-code !



Le comité vous remercie chaleureusement pour votre soutien !

www.tcbroye2026.ch

benevoles@tcbroye2026.ch



Programme VALLON 2026

TIR EN CAMPAGNE



28 - 29 - 30 - 31 MAI

Samedi 23 mai

10h - 11h30 Tir avancé

Jeudi 28 mai

18h Ouverture de la tonnelle, petite restauration

19h30 **MEGA LOTO** à La Chaumière et sous hangar chauffé

25 + 1 séries, valeur des lots Fr. 13'950.-
Super Royale avec Fr. 4'700.- de lots

Vendredi 29 mai

16h - 20h Tirs

17h - 19h After Work

Dès 19h ► **Soirée BAL MUSETTE** 
animée par l'**Orchestre Ufo**

Salade-Malakoff, langue de bœuf sauce câpres et garniture
(ou filet de sandre, frites), fraises de Vallon, Fr. 35.-/personne
sur inscription jusqu'au **22 mai 2026** sur www.tcbroye2026.ch



Samedi 30 mai

8h - 20h Tirs

10h - 17h Swiss shooting Roadshow, remorque d'initiation au tir laser

Dès 18h **Fine Gâchette Festival** - Festival de musique locale

► 18h / 23h30: **Brice**
20h: **Caravane Mango**
21h30: **Les Sales Gosses**

Dimanche 31 mai

8h - 12h Tirs

11h - 15h Animation par Schwytzoise Passion

Dès 18h **Proclamation des résultats** suivi du **Banquet officiel**



Tout le week-end: bar et restauration – Jeux et château gonflable
Entrée gratuite – Infos supplémentaires: www.tcbroye2026.ch



CAFE CONTACT

A la cafétéria du Musée Romain à Vallon de 09h00 à 11h00

Deux fois par mois le 1^{er} et le 3^{ème} mercredi du mois

Venez prendre un café ou un thé afin de partager un moment convivial en compagnie de seniors des Communes de Vallon, Saint-Aubin, Gletterens et des membres de la Commission animation, culturelle et Seniors.

C'est l'occasion de faire de nouvelles rencontres, de se renseigner sur les diverses activités pour les seniors et proposer des nouveaux projets.

Ponctuellement, différents thèmes seront abordés.

Entrée libre : prix du café/thé CHF 3.--

EN JUIN

MERCREDI
3 JUN 2026
MERCREDI
17 JUN 2026

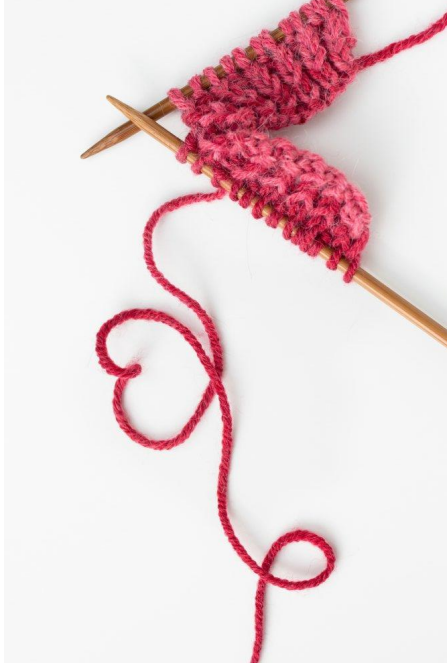
EN JUILLET

MERCREDI
1^{ER} JUILLET 2026
15 JUILLET 2026

LA COMMISSION
ANIMATION,
CULTURELLE ET
SENIORS DE LA
COMMUNE DE
VALLON



PRO
SENECTUTE
PRO SENIORS



LES TRICOTEUSES

A la cafétéria du Musée Romain à Vallon de 13h30 à 16h30

Le lundi, deux fois par mois

Que vous soyez débutante ou experte, que vous aimiez tricoter ou crocheter, venez avec votre laine et vos aiguilles nous rejoindre !

Vous pourrez partager votre passion, échanger des astuces et créer de jolis ouvrages dans une ambiance conviviale mais aussi nouer des liens et faire de nouvelles rencontres.

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire et c'est gratuit.

Le café et le thé vous seront proposés au prix de CHF 3.--.

EN MAI

LUNDI
4 MAI 2026
SALLE DE CLASSE

LUNDI
18 MAI 2026

EN JUIN

LUNDI
8 JUN 2026

LUNDI
22 JUN 2026

LA COMMISSION
ANIMATION,
CULTURELLE ET
SENIORS DE LA
COMMUNE DE
VALLON



PRO
SENECTUTE
PRO SENIORS

Pique-nique Intergénérationnel

le dimanche 7 juin 2026 dès 11h30 à la buvette

Programme

11h30 Apéritif offert

Prenez votre pique-nique, vos boissons et vos couverts (grill à disposition)

Après-midi : jeux de société, pétanque (n'hésitez pas à prendre vos jeux d'intérieur et d'extérieur avec vous)

La manifestation sera annulée en cas de mauvais temps. Dans l'incertitude, vous pouvez appeler Mme Bertschy au 026 564 10 51

VEUILLEZ CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE AVEC LE NOMBRE DE PERSONNES AUPRÈS DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE AU TÉL. 026 667 20 27 OU PAR MAIL COMMUNE@VALLON.CH JUSQU'AU 29 MAI



LA COMMISSION ANIMATION, CULTURELLE ET SENIORS



BALADE CONVIVIALE

Départ de La Chaumière à Vallon à 09h15 (horaire d'été)

Deux fois par mois, le 2^{ème} vendredi du mois et le 4^{ème} jeudi du mois

Bouger permet d'être en forme et de rester autonome !

Venez faire une balade conviviale en compagnie de seniors des Communes de Vallon, Saint-Aubin, Gletterens et des membres de la Commission animation, culturelle et Seniors.

C'est l'occasion de faire de nouvelles rencontres. Convient à tout un chacun, le rythme sera adapté en fonction des personnes présentes. N'hésitez pas à prendre des bâtons de marche.

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire, les sorties ont lieu par tous les temps et c'est gratuit.

Durée : 1h à 1h30

EN JUIN

VENDREDI
12 JUIN 2026

JEUDI
25 JUIN 2026

EN JUILLET

VENDREDI
10 JUILLET 2026

JEUDI
23 JUILLET 2026

LA COMMISSION
ANIMATION,
CULTURELLE ET
SENIORS DE LA
COMMUNE DE
VALLON



PRO
SENECTUTE
POST-RETIEM

Animation COSEDEC 1-2H Apprendre à trier les déchets en jouant

Le 29 janvier dernier, les classes de 1-2H ont participé à une animation proposée par COSEDEC qui permet aux enfants de découvrir le tri des déchets de manière ludique et adaptée à leur âge.



Le COSEDEC (Centre de coordination pour l'éducation au développement durable) est une organisation romande qui propose des animations scolaires autour des thèmes de l'environnement, du recyclage et de la gestion des déchets. Son objectif est simple : aider les enfants à comprendre, dès le plus jeune âge, comment protéger la planète grâce à des gestes concrets du quotidien.

Pour les 1-2H, l'animation est interactive, visuelle et très concrète. L'intervenante, Sylvie Haas, est venue en classe avec différents déchets propres (bouteilles en PET, papier, carton, canettes, piles, vêtements, épluchures, etc.), des images, des marionnettes et des conteneurs de tri. Les élèves ont pu participer activement en observant, touchant, réfléchissant et surtout... en triant eux-mêmes ! Ils ont appris en jouant et se sont posé différentes questions telles que « Où va une bouteille vide ? », « Que devient un trognon de pomme ? » et encore « Est-ce que tout va dans la même poubelle ? ». Les élèves ont découvert que le papier et le carton vont ensemble (selon la commune), les bouteilles en PET se recyclent séparément, le verre a son propre conteneur, les déchets organiques peuvent devenir du compost et ce qui ne se recycle pas va à la poubelle ordinaire. Grâce à des jeux de tri, les enfants ont appris à reconnaître les matières et à associer chaque déchet à la bonne poubelle.

Cette activité menée en classe avait pour objectif d'apprendre aux élèves à distinguer le sac destiné aux ordures ménagères des conteneurs de tri, à identifier les différents matériaux, à classer les déchets selon leur composition et à comprendre que tous ne doivent pas être jetés dans la poubelle classique.

Elle visait également à les sensibiliser à la protection de l'environnement, à leur faire prendre conscience que les déchets ne disparaissent pas « par magie », à développer leur sens des responsabilités et à encourager l'adoption de gestes écoresponsables, aussi bien à l'école qu'à la maison.

Pour conclure, l'animation était un outil précieux pour initier les élèves au tri des déchets. Grâce à une approche ludique, concrète et adaptée au plus jeunes, les enfants ont découvert qu'ils peuvent eux aussi agir pour protéger la planète, un geste à la fois.

Nayna Grundisch, pour les enseignantes 1-2H

Croix-Rouge Fribourgeoise - Aide aux proches

Nous avons de la disponibilité !

- Pour éviter l'épuisement des proches et/ou soutenir la personne malade ou âgée à domicile, une auxiliaire de santé CRS de notre **Service Aide aux proches** accompagne la personne dans les actes de la vie quotidienne : présence, habillage, petite toilette, sortie, accompagnement chez le médecin, suivi des médicaments, maintien du domicile.
- Pour lutter contre l'isolement et la dénutrition des personnes âgées, le **Repas accompagné** : une auxiliaire de santé CRS accompagne la personne pour faire les courses, cuisiner, manger ensemble et passer un moment convivial.

Merci de distribuer nos **BONS DE 3H GRATUITES** à celles et ceux qui en ont besoin ! Les bons sont disponibles sur les site internet de la Croix-Rouge Fribourgeoise en vous rendant dans l'onglet "Seniors" de la rubrique "Là pour vous" puis "Aide aux proches". Vous pouvez les imprimer ou les remplir online et nous les renvoyer, nous prendrons contact avec la personne.

Informations : aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch ou 026 347 39 79

Camp de ski 2026 - Une semaine inoubliable sur les pistes

Le camp de ski des cinq classes du cycle 2 s'est déroulé du 12 au 16 janvier à Siviez, dans la commune de Nendaz.

Bénéficiant de conditions météorologiques exceptionnelles et d'une neige fraîchement tombée la semaine précédente, les élèves ont vécu une semaine idéale en montagne. Il n'y a eu aucun blessé et chacun a pu progresser à son rythme grâce à l'encadrement attentif et à l'expertise des moniteurs de l'École suisse de ski.

Les élèves ont séjourné à l'auberge de Siviez, idéalement située au pied des téléphériques. Ils ont particulièrement apprécié le « labyrinthe » de couloirs menant aux chambres, qui donnait à l'hébergement un petit air d'aventure. L'équipe de cuisine, quant à elle, a su ravir les papilles tout au long de la semaine. Couscous, soupes, gratins de pâtes ou encore raclette : les menus variés et généreux ont contribué à la bonne humeur générale.

Et que serait un camp de ski sans ses soirées conviviales ? Lundi, les moniteurs ont présenté aux élèves les règles essentielles de sécurité sur les pistes, rappelant les bons comportements à adopter en montagne. Mardi, la soirée loto organisée par les enseignant.e.s a remporté un franc succès. Enfin, l'incontournable boom du jeudi, sur le thème « Sous les tropiques », a clôturé la semaine en beauté. Chapeaux de paille, lunettes de soleil et robes à fleurs étaient de sortie : les élèves se sont déhanchés avec enthousiasme au son du DJ... qui n'était autre qu'un des moniteurs.

Entre progrès sportifs, moments de partage et souvenirs mémorables, ce camp de ski 2026 restera sans aucun doute gravé dans les esprits. Un immense merci est adressé aux communes de Vallon et de Saint-Aubin pour leur précieux soutien, qui permet chaque année à nos élèves de vivre une expérience aussi enrichissante.



Commission animation, culturelle et seniors 2025 Première année de fonctionnement

La Commission a mis en place l'an passé deux activités pour Seniors, soit le Café-Contact et la Balade conviviale deux fois par mois. Avec humilité nous pouvons dire que c'est un joli succès, puisque le nombre de personnes n'a fait qu'augmenter au gré des rencontres. N'oublions pas nos « tricoteuses » qui se réunissent régulièrement.

Elle a aussi organisé (pour ses Seniors) des grillades en juin et le repas des aînés le 13 décembre ; ce furent sans aucun doute des moments conviviaux et chaleureux.

Que dire des goûters appréciés chez l'un ou l'autre après les balades conviviales, des gourmandises maison apportées au café-contact du mercredi, sans oublier les aides précieuses dans l'organisation. Sans vous, les bénévoles, tout cela ne serait pas possible ; nous souhaitons vous témoigner notre reconnaissance.

La commission a également repris la remise des sapins début décembre et chacun y était accueilli avec du vin chaud et la musique de circonstance.

Des projets pour 2026 : nous en avons et nous vous tiendrons informés au fur et à mesure. Il va sans dire que si vous avez des suggestions et autres idées, nous sommes preneurs.



Une page se tourne et une nouvelle histoire commence

Suite aux élections communales du 8 mars 2026, les membres du Conseil communal élus pour la législature 2026-2031 ont été assermentés en date du 25 avril 2026 et la séance de constitution a eu lieu le 27 avril 2026.

Nous tenons à les féliciter encore une fois pour leur élection et leur souhaitons plein succès dans leurs nouvelles fonctions au service de notre commune.

Vous trouvez ci-après la nouvelle répartition des dicastères :

Gilles Vullième, Syndic

Administration générale – Affaires sociales – Santé – Tutelles – Finances – Ressources humaines

Vincent Contesse, Vice-Syndic

Aménagement du territoire – Constructions – Domaines – Routes – Informatique et télécom – Assurances

Michèle Wilbert, Conseillère communale

Enseignement – Glaisière – Forêt

Simon Baechler, Conseiller communal

Eaux – Feu – Protection civile – Transports publics

Penikimin Emery, Conseillère communales

Bâtiments communaux – Voirie / Déchetterie – Cimetière – Culture et sport



Qui dit fin de législature dit aussi, inévitablement, page qui se tourne. Cette année, deux membres du Conseil communal quittent leurs fonctions, et pas des moindres. Il nous tient particulièrement à cœur d'adresser nos plus sincères remerciements à Madame Isabelle Guerry et à Monsieur Stéphane Vessaz pour leur engagement au service de la commune.

Élue pour la première fois en avril 2006 et Syndique depuis le 1er juillet 2019, Madame Guerry aura consacré près de vingt années à Vallon et à ses habitants. Vingt ans... autant dire une longévité qui force le respect, surtout dans une fonction où les dossiers ne prennent jamais de vacances. Elle a assumé ses responsabilités avec rigueur, professionnalisme et un sens du devoir constant. Son engagement, toujours empreint de conviction et d'humanité, a marqué durablement la vie communale.

Entré en fonction le 26 août 2019 en cours de législature, Monsieur Stéphane Vessaz aura siégé durant sept ans, dont la dernière année en qualité de Vice-Syndic depuis le 1er mai 2025. Son esprit collégial et ses compétences ont été particulièrement appréciés. Il s'est investi avec sérieux et constance dans les missions qui lui ont été confiées, faisant preuve d'un engagement fiable.

Leurs collègues de l'Exécutif ainsi que l'ensemble du personnel communal tiennent à les remercier chaleureusement pour la qualité de la collaboration au fil des années, leur engagement sans faille et les nombreux échanges, parfois intenses, mais toujours constructifs.

Nous leur adressons nos meilleurs vœux pour la suite, en espérant que le rythme y soit légèrement plus calme... même si, connaissant leur énergie, rien n'est moins sûr.